



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1044

2 mars 2012

- Poursuite du cycle de tâtonnements avec la démission du premier ministre Garry Conille
- Quelles possibilités pour Haïti dans un monde de 7 milliards d'habitants?

>> Poursuite du cycle de tâtonnements avec la démission du premier ministre Garry Conille

Le cycle de tâtonnements, qui caractérise la gestion publique en Haïti depuis la chute de la dictature des Duvalier le 7 février 1986, semble vouloir se prolonger, voire empirer avec la démission du premier ministre Garry Conille en cette fin de février 2012.

De 1986 à 2012, Haïti a vécu très peu de temps d'accalmie politique.

Les tensions politiques se sont davantage exacerbées avec l'accession au pouvoir de Michel Joseph Martelly, le 14 mai 2011, après une présidentielle controversée (novembre 2010 et mars 2011) et notamment marquée par des turbulences et l'ingérence de la communauté internationale par l'organisation "interposée" de l'Organisation des États Américains (OEA) dans les résultats proclamés.

C'est finalement au bout de 5 mois, soit le 15 octobre 2011, que Michel Martelly a pu disposer de son premier gouvernement. L'ancien chanteur de rythme "compas" n'avait pas cru bon de négocier préalablement avec les forces politiques représentées au parlement, dans la perspective de dégager une majorité parlementaire, non seulement pour obtenir la ratification de son gouvernement, mais aussi pour faire passer ses choix politiques.

Du 14 mai 2011 au 24 février 2012, l'orientation politique de M. Martelly a cheminé de scandales, en passant par diverses agressions, jusqu'à des crises évitables, mises sous le compte de l'inexpérience politique et de l'improvisation.

Après le rejet de deux candidats (Gérard Raoul Rouzier par 42 sur 64 députés présents le 21 juin 2011; puis Bernard Honorat Gousse par 16 sénateurs sur 30 le 2 août 2011), des désaccords ont émergé successivement entre la présidence et le parlement, et ensuite avec la presse : fin septembre 2011 avec le sénat sur le

choix des juges de la Cour de cassation; début octobre 2011 sur la nomination des délégués (représentants de la présidence dans les 10 départements géographiques) sans l'aval du conseil des ministres sortants; fin octobre 2011, arrestation, sur la piste de l'aéroport international, du député en fonction Arnel Bélizaire; sans oublier une série de différentes incartades, poussées autoritaristes et agressions contre la presse nationale... jusqu'à la question de nationalité...

Aujourd'hui, le président du sénat Simon Dieuseul Desras et celui de la chambre des députés Levaillant Louis Jeune appelle à la vigilance citoyenne pour sauvegarder les acquis démocratiques, comme la liberté d'expression et son corollaire la liberté de la presse, et prévenir le pire.

Il faut "exiger que les dirigeants se mettent effectivement à l'œuvre sous l'empire de la Constitution, en tenant compte de leurs prérogatives et de leurs limites. Puisque la loi mère prévoit les mécanismes qui indiquent aux hommes et aux femmes comment ils doivent servir la cause publique", souhaite le parlement.

"Notre société aujourd'hui est grosse d'événements majeurs, et personne, absolument personne, ne peut se replier dans un silence sans être complice... pour que le respect des lois redevienne norme dans notre société qui se cherche".

Évoquant la stabilité politique comme condition essentielle pour attirer les investissements nationaux et étrangers, les États-Unis d'Amérique appellent l'exécutif, le parlement et les autres branches gouvernementales à garantir la continuité de "l'engagement aux valeurs démocratiques, en confirmant au plus vite un nouveau Premier ministre, en organisant la tenue d'élections parlementaires et locales ce printemps, en poursuivant la lutte contre la corruption, et en s'assurant que les droits de tous les Haïtiens soient respectés dans le cadre de l'Etat de droit".

« La démission du Dr. Garry Conille démontre, malheureusement, que les déchirements ont pris le dessus sur la conciliation au détriment du pays, alors que la population haïtienne aspire à amorcer véritablement le tournant qui la conduira sur la voie de la reconstruction, de la croissance économique et du renforcement des institutions de l'Etat de droit », relève la mission des nations unies de stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

La force onusienne suggère aux autorités haïtiennes de privilégier et de maintenir un climat harmonieux et propice à la stabilisation démocratique d'Haïti et à la relance économique.

Prévisible depuis le 16 février 2012, avant la trêve du carnaval 2012, la démission du chef de gouvernement Dr Garry Conille est officiellement intervenue dans la matinée du 24 février.

Le boycott, par l'ensemble des 18 ministres (sauf 5 secrétaires d'Etat qui s'y seraient présentés), d'une réunion gouvernementale convoquée la veille par le premier ministre désormais démissionnaire, serait la goutte d'eau qui a accéléré le départ de l'ancien fonctionnaire international.

Malgré des démentis renouvelés de différend fonctionnel et institutionnel, perceptible dans les milieux politiques, G. Conille aurait éprouvé du malaise face à l'omniprésence de Michel Martelly dans les questions relevant plutôt de la gestion gouvernementale.

Contrairement à l'avis du premier ministre, l'ensemble du cabinet ministériel – qui n'a pas tenu compte de ses remarques – a fait sien, le 16 février, une position présidentielle de ne pas répondre à une invitation du sénat enquêtant sur la nationalité des principaux dirigeants (y compris M. Martelly lui-même) de l'actuelle administration politique.

>> Des députés européens évaluent l'aide post-séisme à Haïti

Des députés européens évaluent l'aide post-séisme à Haïti

Des faiblesses - en termes « de transparence, de responsabilité, d'efficience et d'efficacité » - sont relevées par des diplomates européens dans le cadre de la gestion de l'aide post-séisme accordée par l'Union européenne (UE) à la république caribéenne.

Tel est le constat d'une délégation de 6 députés européens, qui a bouclé, le vendredi 24 février, une mission d'évaluation de la gestion des fonds octroyés par l'Union européenne en Haïti, à titre de l'aide humanitaire et de la reconstruction du pays après le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

En février 2012, environ 210 millions d'euros auraient déjà été décaissés et 395 millions autres affectés à des projets définis, sur les 522 millions d'euros promis par l'UE en mars 2010 pour la relance d'Haïti, à la conférence des bailleurs internationaux à New York.

Il y a un mois, le parlement européen a adopté une résolution, à travers laquelle il demandait à la direction générale d'aide humanitaire de la commission européenne (DG Echo) de gérer l'aide de manière « plus efficace... tout en garantissant un degré élevé de responsabilité et de transparence ».

Le nœud du désaccord serait la décision du premier ministre de faire auditer tous les accords passés, sans appel d'offres sous l'ancienne administration de Joseph Jean Max Bellerive (actuel conseiller au cabinet du président) dans le cadre de la loi d'urgence (mai 2010 – octobre 2011).

Ces contrats sont estimés à plusieurs millions de dollars américains (US \$ 1.00 = 42.00 gourdes; 1 euro = 61.00 gourdes aujourd'hui).

G. Conille n'a pas été remarqué lors des festivités carnavalesques (du 19 au 21 février), délocalisées aux Cayes (troisième ville d'Haïti) sur décision unilatérale, le 18 décembre 2011, du président Michel Joseph Martelly.

Qualifié de mandataire des décideurs mondiaux d'Haïti, lorsqu'il est venu briguer le poste de premier ministre fin août 2011, G. Conille aura passé seulement 4 mois à la tête du premier gouvernement depuis son investiture le 18 octobre 2011.

M. Martelly, qui demande la sérénité chez les acteurs politiques et les bailleurs de fonds internationaux, s'est-il constitué une majorité confortable côté législatif pour espérer avoir rapidement un nouveau premier ministre? Combien de temps le vide gouvernemental va-t-il durer dans le processus de liquidation des affaires courantes par Garry Conille jusqu'à l'arrivée de son successeur? (pour un éclairage plus profond, veuillez lire <http://www.alterpresse.org/spip.php?article12423>)

« La commission du contrôle budgétaire du parlement européen supervise les dépenses du budget de l'Union européenne. Elle évalue si les objectifs sont atteints, si les programmes offrent le meilleur rapport coûts-bénéfices et si les fonds sont dépensés de manière efficace et conformément aux règles européennes. », indique un communiqué de la délégation européenne.

Au cours de leur visite fin de février, les parlementaires européens délégués se sont entretenus avec des politiques haïtiens, des représentants d'organisations non-gouvernementales, d'institutions financières internationales et des Nations-Unies.

Ils ont également visité le camp des personnes déplacées sur la place publique du Champ de Mars (centre de la capitale) et un centre de formation pour la gestion des réponses en cas de catastrophe.

La délégation de parlementaires de l'Union européenne était dirigée par la députée allemande Ingeborg Gräßle, accompagnée du député français Jean-Pierre Audy, du député allemand Jens Geier, du député bulgare Ivailo Kalfin, du député polonais Ryszard Czarnecki et du député autrichien Martin Ehrenhauser.